



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 juin 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 30
Nombre de procurations : 10

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET		Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Rémi DETANG	Madame Christine MARTIN	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Céline TONOT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Didier RELOT
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Karine HUON-SAVINA	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Vitagora pour sa participation à l'Exposition universelle d'Osaka (Japon)

L'association Vitagora, pôle de compétitivité dans le domaine de l'alimentation durable, a pris part à l'Exposition universelle d'Osaka, qui s'est tenue du 12 au 30 avril 2025 au Japon, dans le cadre de la quinzaine thématique « Territoires et alimentation : viser des modes de production et de consommation plus durables ». Quatre délégations distinctes mais coordonnées de Bourgogne Franche-Comté ont dans ce cadre travaillé au rayonnement du territoire. Les partenaires de cette opération ont inclus la CCI régionale, la CCI franco-japonaise, Business France, l'Agence économique régionale de BFC, le GPPR, le GIPP BVV, Loiseau et la métropole (Direction des relations internationales, OT, CIGV et DBI).

La participation à Osaka organisée en partenariat avec l'opérateur national COFREX et en coordination avec la CCI Bourgogne Franche-Comté, visait à renforcer le rayonnement international de Dijon Métropole et de ses partenaires sur les enjeux de transition alimentaire, de recherche et d'innovation agroalimentaire. Elle a conduit à une opération de relations publiques avec le Pavillon France de l'exposition universelle, et s'est concrétisée notamment par la tenue d'un séminaire franco-japonais autour de l'alimentation durable, le 17 avril 2025, sur le Pavillon France.

Cette opération a également contribué à valoriser le programme métropolitain ProDij, la Cité internationale de la gastronomie et du vin, et les coopérations engagées avec la préfecture de Kumamoto (Japon), le Kyushu Bio Cluster Conference (KBCC), partenaire de Vitagora à Kumamoto, et le NARO (homologue de INRAE), dans le cadre de la stratégie internationale de Dijon métropole.

Cela a été également l'occasion de valoriser les entreprises de Dijon métropole exportant au Japon (Lejay Lagoute, Apidis, Mulot et Petitjean, Tippagral...) qui ont accompagné la délégation avec l'objectif de renforcer leurs échanges commerciaux avec le Japon.

Le budget global de cette initiative s'élevait à 300 000 €, pour lequel Vitagora a sollicité une subvention exceptionnelle de 75 000 € auprès de Dijon métropole – à parité avec la Région Bourgogne Franche-Comté.

Il est rappelé qu'une nouvelle convention triennale de partenariat (2025–2027) entre Dijon métropole et Vitagora a été approuvée par délibération du Bureau métropolitain en date du 23 janvier, pour un montant annuel de 130 000 €, versé au titre du fonctionnement. La présente demande de subvention de 75 000 € est exceptionnelle : elle est distincte de la convention de fonctionnement. Son objet concerne la stratégie de coopération et d'influence territoriale à l'international.

Une convention spécifique encadrant cette subvention exceptionnelle est annexée à la présente délibération.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer** une subvention exceptionnelle de 75 000 € au pôle de compétitivité Vitagora, pour sa participation à l'Exposition universelle d'Osaka (Japon) en avril 2025 ;
- d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette décision, y compris la convention spécifique annexée ;
- de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours, au titre de l'action internationale de Dijon métropole

SCRUTIN POUR : 40

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 10 PROCURATION(S)